Statistiques communautaires: transmission à l'Office statistique des Communautés européennes d'informations statistiques couvertes par le secret (abrog. règlement (CEE) n° 1588/90). Codification

2006/0159(COD) - 22/10/2008 - Acte final

OBJECTIF: codification de la législation relative à la transmission à l’Office statistique des Communautés européennes d’informations statistiques couvertes par le secret.

ACTE LÉGISLATIF : Règlement (CE, Euratom) n° 1101/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la transmission à l'Office statistique des Communautés européennes d'informations statistiques couvertes par le secret (version codifiée).

CONTENU : le Conseil a adopté une version codifiée du règlement relatif à la transmission à l'Office statistique des Communautés européennes d'informations statistiques couvertes par le secret.

Le nouveau règlement se substitue aux différents actes incorporés dans le règlement (Euratom, CEE) n° 1588/90 du 11 juin 1990, tout en préservant intégralement leur contenu.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 04/12/2008.